



Equipes performances (Poussins -> Juniors)

Présentation, critères de sélection et engagements

Equipe « mini-perf » : Poussins et Benjamins (2006 à 2009)

Equipe « perf » : Minimes, Cadets, Juniors (2000 à 2005)

- **Quels objectifs ?**

Regrouper les meilleurs jeunes grimpeurs du club pour créer une émulation et les emmener vers le sommet.

Proposer aux jeunes de s'entraîner dans des conditions optimales (structure, temps de pratique, moyen humain...)

- **Quels moyens mis en œuvre ?**

14 grimpeurs maximum par équipe « perf » ou « mini-perf ».

- Pour l'équipe mini-perf : Un créneau spécifique de 2h le samedi de 15h à 17h sur les structures d'Avranches ou Sartilly en fonction du calendrier de compétitions.
- Pour l'équipe perf : Un créneau spécifique de 2h le mercredi de 19h15 à 21h15 sur les structures d'Avranches ou Sartilly en fonction du calendrier de compétitions.

Un programme d'entraînement adapté et des séances à reproduire lors de la grimpe en autonomie.

Des stages pendant les vacances scolaires en fonction des disponibilités de chacun.

Du coaching sur les compétitions officielles (bloc & difficulté).

- **Quels critères de sélection ?**

Etre grimpeur à Sartilly, Avranches ou Ducey.

Faire partie des catégories poussins, benjamins, minimes, cadets ou juniors.

Assiduité aux cours, comportement, motivation, investissement personnel, marge de progression possible, combativité....

- **Quels engagements ?**

Participer aux compétitions du circuit officiel.

S'investir dans la réussite de son projet sportif (disponibilité, motivation et implication durant les entraînements).

Faire en dehors de la séance « perf » ou « mini-perf » au moins 1 autre séance d'escalade par semaine.

S'impliquer dans la vie de son club (co-encadrement, aide sur les événements et leur préparation...)

- **Quel coût ?**

Ajouter 60€ au prix de la cotisation annuelle. Les frais d'inscription aux compétitions officielles sont pris en charge par le club. Selon les déplacements, une participation pourra être demandée aux familles. **20€ sont remboursés en fin de saison pour les parents s'étant impliqués en tant que juges.**

Association labélisée « Escalade » et « Ecole d'escalade » par la fédération française de la montagne et de l'escalade

Club d'Escalade de l'Avranchin, Salle Roger Lemoine, Boulevard Pasteur 50300 Avranches • Tél : 07 68 70 12 84
Web : www.grimpavranche.com • Courriel : contact@grimpavranche.com